

Présenter son enfant au baptême...

Le baptême est l'un des sacrements de l'initiation chrétienne. Et il se déploie bien au delà de la célébration ! Déjà quelque chose grandit chez votre enfant et sa découverte de Jésus comme ami ne sera pas fini ! Il aura bien sûr besoin de vous, de votre famille, mais aussi de tous les chrétiens qui sont représentés à la célébration par son parrain et sa marraine.

Se préparer au baptême

Le baptême est l'occasion d'une fête de famille, de joie ! Mais c'est aussi une promesse de bonheur et de relation pour votre enfant. Entre votre demande et sa célébration, sentez vous libre de s'associer à la prière des croyants : à la maison, dans une Eglise, devant votre enfant ! A chacun son rythme et sa manière... Soyons vrai et sincère !

Célébration prévue pour le baptême de mon enfant :

Le à h à

Une rencontre avec les parents : Vous êtes invité à une rencontre, celle-ci est indispensable pour vous. Elle sera l'occasion de prendre le temps de mieux se connaître et d'être plus à l'aise pour la célébration.

Voici la date retenue :

Je pense à rapporter :

- Cette fiche (signée par les deux parents)
- l'acte de naissance de mon enfant
- L'offrande à l'Eglise dans son enveloppe



Participer à la vie de l'Eglise

Un sacrement, comme le baptême, est la manifestation de la présence de Dieu ! Et ça... c'est gratuit ! Le Baptême n'est donc pas payant. Cependant, pour être au plus prêt de chacun une paroisse à beaucoup de frais (accueil, indemnité, chauffage, salles, salaire, impôts...) un budget de près de 110 000 € pour la paroisse de St Pierre. Et une seule ressource : la générosité de chacun ! Certains donnent régulièrement, à la messe, à l'année... d'autres à certaines occasions comme pour un baptême ou un mariage. Dans le diocèse, nous suggérons que votre don soit de l'ordre de 60 €.

Pour les parrains, marraines ou accompagnateurs de notre enfant

Pour ceux qui le souhaitent, nous proposons une soirée pour permettre aux parrains/marraines de mieux comprendre leur rôle et de bien s'investir lors de la célébration.

- **Vendredi 3 avril à 20h30**
- **Vendredi 5 Juin à 20h30**

Paroisse Saint Pierre en Val de Loire – Pierre-Etienne (prêtre) : 06 71 94 57 97 - bapteme@stpierreenvallodeloire.fr

Baptême de : **Célébré le :**

Le baptême d'un enfant nécessite le consentement des deux parents légaux. Le choix de présenter un enfant au baptême peut être de l'initiative de l'un ou de l'autre, dans ce cas, le conjoint s'engage à respecter l'engagement de son époux(se).

Nous savons que nous aurons un rôle essentiel dans l'éducation de la foi de notre enfant. Mais nous ne serons pas seul ! La paroisse s'engage aussi à proposer, au moment opportun de rencontrer d'autres enfants de son âge pour mieux connaître et aimer Jésus. Nous prenons aujourd'hui l'engagement d'accompagner notre enfant dans l'éveil de sa Foi

A _____ le _____

Signature du père

Signature de la mère